

(4) Mode de formation (5) Durée de la formation

La formation linguistique en langues étrangères est dispensée sous trois modes:

(4.1) A plein temps

La formation linguistique à plein temps se traduit par un programme intensif et continu d'au moins quatre heures de cours par jour durant un, deux, ou quatre mois dépendant du niveau de connaissance requis. L'employé est alors complètement dégagé de ses fonctions normales. Ce genre de formation linguistique peut être donné n'importe où. L'enseignement des langues étrangères à plein temps est financé, approuvé et organisé par l'administration centrale.

(4.2) A temps partiel

La formation linguistique à temps partiel consiste en un programme continu ou non, qui dure moins de quatre heures par jour. Elle peut se dérouler pendant les heures normales de travail ou en-dehors de celles-ci, selon les besoins des services. Elle peut être donnée en cours particulier, en petits groupes, en cours du soir, dans des écoles commerciales de langues ou au moyen de manuels et de bandes enregistrées destinés à un auto-apprentissage.

(4.3) Par immersion

La formation par immersion est donnée hors du Canada dans un milieu totalement étranger.

Il faut un temps considérable pour apprendre une langue étrangère, temps qui varie selon la difficulté de la langue, les aptitudes de l'étudiant et selon le degré de connaissances que l'on exige de lui. Quand on décide qu'un employé doit apprendre une langue étrangère et que son affectation est confirmée, cet employé est affecté à cette formation pendant ses heures normales de travail. Cela demande une collaboration entre le directeur actuel de l'employé et celui de sa mission future. La direction du personnel soustrait les employés à leur lieu de travail aussi bien à Ottawa qu'en mission pour qu'ils disposent d'assez de temps pour suivre les cours de langue étrangère au niveau requis.

Pour déterminer la durée de sa formation on tient compte du niveau requis de la personne, de ses aptitudes, de l'endroit où elle se trouve, et de la mesure dans laquelle elle doit pouvoir assumer entièrement ses fonctions à son arrivée dans la nouvelle mission. Cela explique donc que le temps d'apprentissage nécessaire pour atteindre le même niveau de connaissance peut varier d'une personne à une autre. Il faut en moyenne 80 heures de formation pour atteindre le niveau de base (sans compter le temps consacré à l'étude), 160 heures pour atteindre le niveau intermédiaire, et 320 heures pour atteindre le niveau avancé. En d'autres termes, il faut en moyenne à un employé un mois de formation à plein temps pour atteindre le niveau de base, deux mois pour atteindre le niveau intermédiaire, et quatre mois pour atteindre le niveau avancé.